Image not found or type unknown

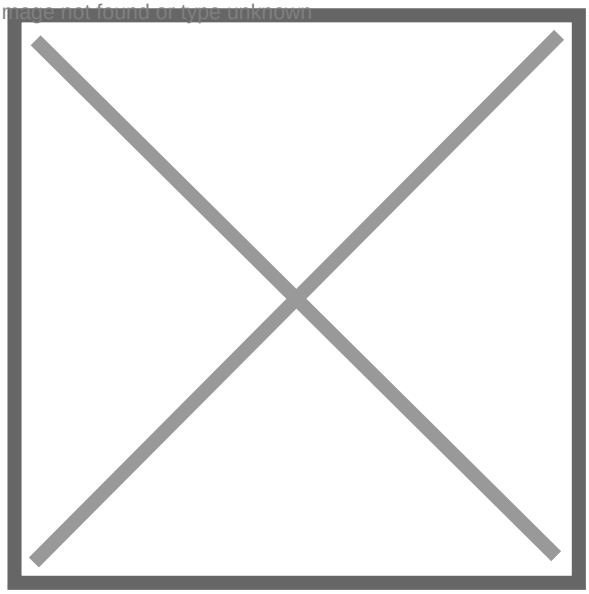

Commande d'un poele à bois

Par **vicoli**, le **27/03/2011** à **14:59**

Bonjour,

J'ai signé un bon de commande pour l'achat et la pose d'un poele à bois.
L'artisan est venu à mon domicile pour voir la faisabilité du projet et a établi le bon de commande avec le cout des matériaux et un forfait pose.
Par rapport a la faisabilité du projet ayant fait un agrandissement de ma pièce principale j'ai fait mettre un placo anti feu afin de prévoir l'installation du poele. L'artisan ayant vu le placo ne m'a pas parlé de rajouter autre chose ou de faire une modification. Aujourd'hui il me réclame 600 euros de plus par rapport au bon de commande car il a dut enlevé le placo existant pour mettre une autre isolation. Etant présent durant les travaux en aucun cas on m'a informé de ce coût supplémentaire.
Que dois je faire et est il en droit de me faire payer

merci

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés